



COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : 47 membres sont présents dont 45 membres, avec voix délibérative (37 Titulaires et 8 suppléants)

45 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (21 votants – 17 titulaires – 4 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|----------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Jean-Claude GUINET, | 15. Maryvone RINGEVAL, |
| 2. Pascal BRUNIAUX, | 9. Billy JOURNET, | 16. Gérard SETAN, |
| 3. Olivier DELSAUX, | 10. Marc LANGLAIS, | 17. Sylvain TRANOY, |
| 4. Jacques DENOYELLE, | 11. Philippe LOYEZ, | 18. Marie-Danielle CHEVALIER(S), |
| 5. Eddy DHERBECOURT, | 12. Romain MANESSE, | 19. Bernadette GODET(S), |
| 6. Pascal DUEZ, | 13. Michel PRETTRE, | 20. Marie-Claude URBAIN (S) |
| 7. Olivier GOBERT, | 14. Francis NOBLECOURT, | 21. Thérèse WARGNIES(S) |

Suppléants sans voix délibérative :

- Geneviève GAUTHIER(S),
- Jacky LAURENT(S)

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (21 votants – 18 titulaires – 3 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|------------------------------|
| 1. Etienne BASQUIN, | 8. Monique LESNE, | 15. Laurence RIBES, |
| 2. Marie-Josée DEPREZ, | 9. Bertrand LEFEBVRE, | 16. Jeremy RICHARD |
| 3. Bernadette DUBUIS, | 10. Julien LEONARD | 17. Liliane RICHOMME, |
| 4. André-Marie FORRIERE, | 11. Joseph MODARELLI, | 18. Paul SOUPLY |
| 5. Jean-Claude GERARD, | 12. Gilles PELLETIER | 19. Claude DOYER(S) |
| 6. Yannick HERBET, | 13. Patrice QUEVREUX, | 20. Sarah LEVET (S) |
| 7. Michel HENNEQUART, | 14. Henri QUONIOU, | 21. Jean-Michel MAIRESSE (S) |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (3 votants – 2 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

1. Jean-Marc BOUCLY,
2. Didier ESCARTIN,
3. Denis DELSART(S)

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20231219-D2023_28-DE

OBJET : CPIE : AVENANT 2024

Le Président, Sylvain TRANOY rappelle que le Pays du Cambrésis a signé une convention 2022-2023, avec le CPIE Ville de l'Artois afin de répondre aux objectifs croisés du Plan Climat Air Energie (PCAET), du programme ACTEE 2 et du Contrat d'Objectifs Territorial – Troisième Révolution Industrielle et aux enjeux de la maîtrise de l'énergie dans le patrimoine public.

Ce partenariat vise à :

- Sensibiliser les usagers, élus, techniciens à améliorer le confort thermique et la qualité de l'air des bâtiments communaux et communautaires

Par les actions suivantes :

- Animation du dispositif ACTEE sur le Pays du Cambrésis sur 2 ans.
- Aide à l'inventaire du patrimoine bâti des collectivités
- Réalisation de thermographies sur les bâtiments pour sensibiliser
- Rédaction de conseils sur des sujets liés à l'énergie
- Suivi énergétique du patrimoine des communes
- Sensibilisation et information auprès des acteurs des collectivités sur les questions énergétiques et à la qualité de l'air intérieur notamment pour les ERP

Le Président, Sylvain TRANOY signale qu'à ce jour, des actions ne sont pas finalisées comme la pose d'appareils de mesure énergétique, de qualité de l'air, l'inventaire du patrimoine bâti avec son suivi énergétique... En effet, le départ de l'économiste de flux et la difficulté de recrutement a impacté l'avancement des travaux du CPIE.

Une prolongation d'un an, soit pour l'année 2024, jusqu'au 31 décembre, est nécessaire.

Il est proposé de :

- **Approuver la prolongation de la convention entre le SM du PETR du Pays du Cambrésis et le CPIE pour l'année 2024**
- **Autoriser le président à signer l'avenant avec le CPIE et tout document s'y afférent**

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Publié le 21 DEC. 2023

Certifié exécutoire le ..21 DEC. 2023

Le Président,

Sylvain TRANOY



Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20231219-D2023_28-DE